

Pas de résignation à l'horizon

La municipalité organisait mardi 20 octobre à la salle polyvalente une réunion d'information sur le projet de CET à Saint-Escobille « *Je suis contre depuis le début, ce projet n'est pas nécessaire ! C'est très dommageable pour notre région agricole et pour la nappe phréatique* », réagit Marie-Thérèse Leroux, maire de Richarville. « *Nous sommes là sur un projet de grande ampleur avec 19 ha de décharge sur laquelle s'ajouteraient 40 ha de bande de servitude autour de la décharge ! C'est donc très important que nous soyons nombreux à réagir à la double enquête publique qui se termine le 5 novembre pour la première et le 19 novembre pour la seconde. Plus nous aurons de requêtes, plus cela donnera du poids au recours contentieux que nous avons déposé en juillet contre le plan "d'intérêt général"* », manifeste Marie-Josèphe Mazure, présidente de l'ADSE.



■ S.B.